

la Chambre des communes n'étaient pas des Canadiens français du Québec.

Or, monsieur l'Orateur, mon patriotisme canadien-français, moi, je n'ai pas honte de le mettre à côté du nationalisme canadien-français de n'importe quel Canadien français de la province de Québec et j'ai l'honneur de représenter à Ottawa une circonscription du Québec, et je crois que je le fais avec dignité, en tant que Canadien français et en tant que Canadien. Dans la province de Québec, on ne comprend pas cela encore. On hésite, on croit qu'Ottawa est étranger au Québec.

Monsieur l'Orateur, quand le premier ministre disait, l'autre jour, que l'adresse du Canada, c'est Ottawa, il avait raison. Pour tous ceux qui ont affaire au Canada, que ce soit au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Nouvelle-Écosse, cela n'empêche pas les provinces d'avoir leurs droits et de prendre leurs responsabilités. La Constitution leur confère actuellement ces droits-là. Qu'elles s'en prévalent donc et qu'elles les fassent respecter. C'est tout ce qu'il y a à faire!

Monsieur l'Orateur, on dit aussi dans le discours du trône, et je cite:

Il faut conformer plus étroitement notre système d'imposition aux conditions qui régissent l'existence des simples citoyens, de même que la marche des affaires dans une société moderne comme la nôtre.

Tantôt, le premier ministre disait: Enlever de l'argent à ceux qui en font plus pour le donner à ceux qui en font moins, pour équilibrer l'organisation.

Nous autres, nous disons de ne pas en enlever à ceux qui en ont pour éviter de paralyser l'initiative personnelle, pour aider l'entreprise privée. Qu'on n'aille pas enlever au particulier ses sources de revenu, parce que son initiative disparaîtra et, l'ambition disparaissant, c'est le progrès qui s'en va.

Nous disons qu'avec l'immense production que nous réalisons chaque année au Canada, laquelle les salaires et les profits ne peuvent acheter, parce qu'ils sont insuffisants, nous devrions distribuer un dividende national à tous et à chacun des citoyens canadiens, en vue d'équilibrer ce pouvoir d'achat avec la production immense de notre pays. A ce moment-là, monsieur l'Orateur, sans heurter qui que ce soit, nous établirions un équilibre économique quasi parfait.

● (4.30 p.m.)

Il n'y aura pas de perfection, non, mais un équilibre quasi parfait entre le pouvoir d'achat des consommateurs, sans enlever quoi que ce soit à qui que ce soit, parce que nous sommes contre la politique du socialisme, qui

[M. Caouette.]

consiste à enlever à ceux qui possèdent pour donner à ceux qui ne possèdent pas. En anglais, on dit:

[Traduction]

Prenez aux nantis pour donner aux démunis et, en fin de compte, au Canada, vous aurez toutes sortes de dépourvus, sans laisser de place pour les possédants.

[Français]

Monsieur l'Orateur, c'est exactement là que nous allons avec une politique socialisante comme celle-là. Alors, nous croyons que pendant la présente session, le gouvernement nous proposera des législations concrètes que nous étudierons objectivement. Nous ne sommes pas ici pour dire seulement non, non, non au gouvernement et au premier ministre.

Si le premier ministre pose un geste qui a du bon sens, je suis le premier à le féliciter. Je l'ai d'ailleurs fait tantôt, en toute sincérité et en toute franchise, parce que j'aime voir un gars qui s'affirme, un gars qui a le courage de dire au moins ce qu'il pense.

Il y a une chanson qu'on entend souvent dans le Québec: «Dis ce que tu penses, fais ce que tu dis, mais sois toi-même dans le monde d'aujourd'hui». Je m'accorde avec cela. En profondeur, cela veut dire quelque chose: «Dis ce que tu penses, fais ce que tu dis.»

Le premier ministre a l'habitude de dire ce qu'il pense. Il oublie des fois, par exemple, de faire ce qu'il dit. Alors, j'aimerais qu'il s'habitue à faire ce qu'il dit et, ensuite, d'être lui-même dans ce monde d'aujourd'hui.

De cette façon-là, je crois qu'il serait possible de doter notre pays, le Canada, d'une administration saine et orientée vers le progrès, de veiller à la relance de notre économie pour que toutes les classes sociales de notre pays en bénéficient.

Si nous sommes en association, c'est pour en faire bénéficier les membres. Or, les membres sont la population canadienne. Nous sommes ici au nom de cette population pour faire bénéficier l'ensemble de la population des richesses immenses qui existent au Canada. Il s'agit pour nous, députés, de participer à la législation, de mettre le tout en branle et d'assurer à tous et à chacun des Canadiens la sécurité économique dans la liberté personnelle.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je propose que la suite du débat soit remise à une séance ultérieure.

[Français]

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.